Compte-rendu du Comité de suivi « CIEL » du 03 avril 2018

En raison des grèves SNCF ce comité de suivi CIEL s'est tenu en visioconférence sur différents sites (DG, Caen, Lyon, Montpellier, Bordeaux).

Madame Fabienne DEBAUX ouvre la séance à 14h30 et présente les membres du Cabinet INDIGO (Céline UGUEN, Paul CHOTIN) venus présenter leurs recommandations.
(Leur travail de synthèse est également disponible en PJ).

1) Ces recommandations du Cabinet INDIGO s'articulent autour de différents axes :

- recommandations sur l'outil (faciliter la saisie, les modalités de recherche, modifier le gestionnaire d'alertes, établir un lien plus fort avec les SAR et renforcer les interfaces entre outils)
- tâches et missions (faciliter les tâches de suivi pour les chefs de service à l'aide de tableaux de bords)
- compétences et ressources (anticiper le maintien des compétences au sein des services, renforcer l'accompagnement pour la montée en gamme CANOPEE)
- processus et coordination (intégration de l'importance de l'accompagnement des opérateurs, réorganisation des effectifs autour de la polyvalence, mobilisation des inter-professions)
- santé et risques professionnels (communication renforcée auprès des agents de saisie, accompagner les changements organisationnels)
- exigences et contraintes (intégrer les grandes difficultés pour les opérateurs de basculer sur CIEL)

Les recommandations du cabinet INDIGO font écho aux thématiques RH notamment en terme d'effectifs et de formation.
Il appelle la DG à la vigilance quant aux réductions d'effectifs tant que le basculement CIEL n'est pas finalisé.
En ce qui concerne les formations, il préconise le déplacement des formateurs dans les services CI comme la nomination de référents CIEL au sein des DR.

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédoc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13
Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17
Courriel : unsadouanes@gmail.com

2) Échanges autour du plan d'action :

Ceux-ci se concentrent principalement sur la problématique des effectifs et certains participants demandent si la DG peut freiner la fermeture de structures en attendant le basculement complet vers CIEL.
Dans la même perspective, les participants jugent inopportun d'effectuer des transferts au sein des services VITI pendant le basculement.

A ces divers questionnements, la DG répond qu'elle va établir un plan d'action en hiérarchisant les recommandations énumérées. Une fois établi, ce plan d'action sera présenté aux organisations syndicales pour validation et suivi.

3) Projet de plan d'action présenté par la DG :

Suite aux recommandations du cabinet INDIGO, la DG a élaboré un projet de plan d'action dont elle dévoile les contours.

Ce projet vise tout d'abord à perfectionner l'outil et l'environnement de cet applicatif avec :
- création de 2 foires aux questions (une pour les opérateurs et l'autre pour les agents)
- projet de dématérialisation du conventionnement pour l'ensemble des applications
- modification du gestionnaire d'alertes pour intégration de la DAI, des tabacs

Soutien de l'accompagnement des services avec :
- création du réseau CIEL (1° conférence tenue le 06/03/2018)
- actions de communications externes par le biais d'actions ciblées auprès de la PQR (publipostages) et des inter-professions
- actions de communication interne (taux de dématérialisation fourni mensuellement)

Soutien des missions de contrôle :
- interconnexion CIEL-CANOPEE prévue pour le dernier trimestre 2018
- projet de refonte des contrôles des EA

Interface entre les fonctions des Recettes et des Contributions Indirectes
- mise à jour des conventions d'adhésion avec bilan d'étape sur les télépaiements
- conservation du module bancaire pour le paiement de sommes inférieures à 2 000 euros

Ce projet sera ensuite validé et diffusé via le SG, puis présenté en CT pour être porté devant les syndicats.

En l'état, les recommandations du cabinet INDIGO en matière de RH semblent très partiellement reprises.

Les représentants UNSA DOUANES

Annie BENEDETTI – Romain FORTUNIER

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédoc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13
Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17
Courriel : unsadouanes@gmail.com